

203057



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE D'ASPREMONT

2^{ÈME} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

Par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt de la commune d'ASPREMONT a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet

de PPR modifié. Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes. Conformément à l'arrêté F-093-18-P-0016 portant décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune d'ASPREMONT n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de

certain plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR. Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union européenne. L'enquête publique se déroulera du 4 janvier 2022 au 4 février 2022 inclus (soit 32 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations pourront être consignées

sur le registre d'enquête déposé en mairie d'ASPREMONT - 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT - du 4 janvier 2022 au 4 février 2022, pendant les jours et horaires d'ouverture habituels de la mairie, les lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et les mardi/jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 27 août 2021, M. Jacques LAVILLETTE comme commissaire enquêteur.

Commune	Date	Heure	Lieu
ASPREMONT	4 janvier 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT
ASPREMONT	19 janvier 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT
ASPREMONT	4 février 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT

La personne responsable du projet est : Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes Direction départementale des territoires et de la mer CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques 147 boulevard du Mercantour 06286 NICE cedex 3 Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées. Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie d'ASPREMONT - 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT -

pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 février 2022 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, le lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le mardi/jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/pprif-aspremont> ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d>

enquête-publique ou par e-mail à l'adresse suivante : pprif-aspremont@registredemat.fr L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 février 2022 inclus, en mairie d'ASPREMONT, 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT, pendant les horaires habituels d'ouverture de la mairie, le lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00, et le mardi/jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera : - Adressée par le préfet à la mairie d'ASPREMONT pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête; - Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

203061

GARAGE NICE NORD
SARL au capital de 26 100 €
15 rue René Boyslève, 06100 NICE
RCS NICE n° 452 468 408

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 23/12/2021, prenant effet le 31/12/2021, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Hervé VOUDENET sis 11 rue de Lépante, 06000 NICE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS NICE.

203064

BELVILLA FRANCE SARL
SARL à associé unique
au capital de 3 000 €
29 allée des Eucalyptus,
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
852 695 972 RCS CANNES

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 31/12/2021, l'associé unique a nommé gérant, en remplacement de Sophie LABERTHONNIERE, à compter du 01/01/2022, Elise RENAUD, demeurant 21 rue du Temps Passé, 33000 BORDEAUX.

203086

RECTIFICATIF

À l'annonce 202271 parue dans le présent journal du 28/10/2021, il fallait lire : Société à capital variable. Capital souscrit et libéré : 1 000 € - Capital minimum 1 000 € - Capital maximum : 100 000 €.

203073

LA FUTAIE
SARL en liquidation
au capital de 42 060 €
Siège social et de la liquidation :
22 av Auguste Renoir,
06520 MAGAGNOSC
RCS GRASSE 321 983 579

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 19/10/2021 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Patrice D'HUMIERES, demeurant 22 avenue Auguste Renoir, 06520 MAGAGNOSC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 14/10/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de GRASSE, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le liquidateur.

203065

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/01/2022, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : SCI St Michel
- Forme : société civile immobilière
- Capital : 3 000 €
- Siège : 268 chemin de la Chapelle, à CARROS (06510).
- Objet : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
- Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- Apports en numéraire : 3 000 Euros.
- Cession de parts : Libres aux descendants en ligne directe, sinon agrément au 2/3 du capital.
- Gérant : M. Benoît RAYBAUD, demeurant 268 chemin de la Chapelle, à CARROS (06510), a été désigné comme gérant statutairement pour une durée indéfinie. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de GRASSE. Pour avis et mention. M. RAYBAUD, gérant.

Le Commissaire enquêteur